

Larousse
de la
grammaire

DIFFICULTÉS

USAGES

4000 EXEMPLES

Photocomposition M.C.P. — Fleury-les-Aubrais.

IMPRIMERIE JOMBART. — Évreux - 27000. Dépôt légal Mai 1983. — N° de série Éditeur 11603.
IMPRIMÉ EN FRANCE (*Printed in France*). — 800009-Mai 1983.

Larousse de la grammaire



LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse 75298 PARIS CEDEX 06

© **Librairie Larousse, 1983.**

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. — Distributeur exclusif au Canada : les Éditions Françaises Inc., licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

ISBN 2-03-800009-3

Avant-propos

Que penser de tournures ou de phrases telles que *Si nous aurions préféré... Il s'est produit un incident dont la cause en est inconnue. C'est un exercice soi-disant facile. Cette décision ne laissa pas que de surprendre?* Est-ce qu'il vaut mieux terminer une lettre par *En attendant une confirmation, veuillez agréer...* ou par *En attendant une confirmation, je vous prie d'agréer...*? Comment interpréter les locutions rien moins que, rien de moins que?

La plupart des questions de ce genre, qui portent principalement sur la syntaxe, reçoivent ici des réponses simples qui constatent des faits de langue et les situent dans l'usage. Le bon usage, dans cette perspective, c'est celui qui est approprié à la circonstance dans laquelle on s'exprime, et suffisamment maîtrisé pour ne pas être mêlé, sauf intention particulière, de traits appartenant à d'autres usages.

Ainsi, quand une même idée peut être exprimée sous plusieurs formes grammaticales, ces formes sont signalées et caractérisées par référence à une situation : usage *courant*, ou *familier*, ou *soutenu*, ou *littéraire*. L'usage *surveillé* se définit par opposition à un usage *relâché* qui, comme l'usage ordinairement appelé *populaire*, ou même l'usage *familier*, serait jugé défavorablement dans un texte écrit de caractère public ou officiel. Les écarts les plus nets par rapport aux façons de s'exprimer généralement reconnues comme normales sont marqués d'un astérisque, ex. **Je ne veux pas voir personne.*

Quelques articles ou paragraphes rappellent des notions de base et présentent un vocabulaire grammatical indispensable.

La recherche est facilitée par la disposition alphabétique, par des renvois d'un article à un autre, et par un index qui signale les articles dans lesquels le mot indiqué est concerné.

Pour certains renseignements détaillés concernant plus spécialement l'orthographe ou la conjugaison, on consultera avec profit le *Larousse de l'orthographe* ou le *Larousse de la conjugaison*.

René LAGANE

ABRÉVIATIONS

| | | | |
|---------|----------------------------------|-------|---------------------|
| adj. | adjectif | n. | nom |
| adv. | adverbe | nég. | négation ou négatif |
| compl. | complément | n. f. | nom féminin |
| condit. | conditionnel | n. m. | nom masculin |
| conj. | conjonction | part. | participe |
| fam. | usage familier | pop. | usage populaire |
| indic. | indicatif | prép. | préposition |
| infin. | infinitif | qqn | quelqu'un |
| interr. | interrogation ou interrogatif | qqch | quelque chose |
| littér. | usage littéraire | subj. | subjonctif |
| | | v. | voir |

I. Dictionnaire des difficultés

1. Les emplois de la préposition *à* sont extrêmement divers. On trouvera des remarques la concernant dans de nombreux articles, notamment à

AFFAIRE, 1 (*avoir affaire à*); AGENT (*faire, laisser + infin. à*); AIDER, 1; AIMER, 1 et 2; ALLER, 3 (*aller au dentiste*); ATTEINDRE; ATTENTION, 4; AVEC, 1 (*associer, comparer, etc., à*); BÉNÉFICIER; CAUSER; C'EST, 2 (*c'est à lui à qui*); COMMENCER, 1 et 3; CONSISTER, 1; CONTINUER; CONVENIR, 1; CROIRE, 2; EN (*à Avignon*); ESSAYER, 1 et 3; ÉVITER, 2; FAUTE (*c'est la faute à*); FOIS, 1 (*à chaque fois*); FOURNIR, 1 et 2; GARDE (*prendre garde à*); COÛTER; HÉSI-TER; ICI (*d'ici à*); JAMAIS, 5; JUSQUE, 2 (*jusqu'à aujourd'hui*); MANQUER, 3 et 5; MATIN, 1 (*hier au matin, au soir*); METTRE (*mettre à + infin.*); NOUVEAU; NUMÉRAUX, 6 et 8 (*cinq à six, être à cinq*); OBLIGER; OCCUPER, 1; PALLIER; PARAÎTRE, 2 (*à ce qu'il paraît*); PARTICIPER; PARTIR (*partir à Paris*); PEINE; PRENDRE, 5 et 7 (*se prendre à + infin., s'en prendre à*); PRÉTENDRE, 3; RAISON; SAVOIR, 7; SERVIR; TÂCHER; TENIR, 3 (*tenir à honneur*); TERRE; TOUCHER; TOUR; TRAVERS; UN, 6 (*l'un à l'autre*).

2. À / de (possession, appartenance). La construction *le fils à la concierge* est de l'usage très familier ou populaire; dans l'usage surveillé, on dit *le fils de la concierge*. Avec un pronom personnel, on dit couramment *C'est un cousin à moi* (= c'est un de mes cousins).

Quand on dit *C'est une idée de lui*, on souligne le fait que la personne en question est l'auteur de l'idée, alors que *C'est une idée à lui* signifie seulement « c'est une de ses idées ».

3. À / en (moyen de déplacement). On dit *aller à pied, à cheval*, mais *en voiture, en bateau*. L'emploi de *en* tend à se généraliser : on dit généralement *en vélo, à (ou en) bicyclette, en (ou à) moto, en (ou à) skis, en patins à roulettes, en planche à voile*.

4. C'est à vous à (ou de) + infin. Ces deux constructions s'emploient à peu près indifféremment, *de* étant cependant plus usuel :

C'est à vous à vous occuper (ou de vous occuper) de cette affaire. Ce n'est pas à moi de juger. C'est à qui de jouer?

5. À + infin. / à ce que/que. De nombreux verbes peuvent être suivis de *à* et d'un infinitif ayant même sujet que leur sujet ou leur complément d'objet :

Je parviens à comprendre. Je l'aide à comprendre. (V. INFINITIF, II, 2.)

• Quand il n'y a pas cette identité de sujet (ou entre sujet de l'infinitif et complément d'objet du verbe), ces verbes sont souvent suivis d'une subordonnée au subjonctif introduite par *à ce que* :

Il faut parvenir à ce que chacun comprenne. Ces explications aident à ce que tout soit clair.

Cette construction s'applique notamment aux verbes suivants :

aboutir, s'accoutumer, aider, s'appliquer, arriver, s'attacher, chercher, concourir, descendre, conduire, contribuer, se décider, s'employer, s'exposer, gagner, s'habituer, s'intéresser, mener, s'occuper, parvenir, pourvoir, se refuser, renoncer, se résigner, se résoudre, réussir, revenir, tendre, tenir, travailler, veiller, viser, voir.

• Les verbes ou locutions *aimer, s'attendre, consentir, demander, faire attention, prendre garde* peuvent être suivis soit de *à ce que* + subj., soit simplement de *que*. (V. ces mots à leur ordre.)

accord

A. Accord du verbe.

I. VERBE AYANT UN SUJET UNIQUE.

En règle générale, le verbe s'accorde avec ce sujet en personne, en nombre et éventuellement (pour le participe) en genre.

1. Nom collectif sujet (ex. *une foule de, etc.*), v. COLLECTIF. V. aussi (LA) PLUPART.

2. Assez de, beaucoup de, trop de, etc. Quand ces expressions servent de déterminant à un nom pluriel sujet, le verbe s'accorde avec ce nom pluriel :

Trop de questions sont restées sans réponse. (V. BEAUCOUP. 2.)

3. Sujet il (impersonnel), ce, qui, v. IMPERSONNEL. 1; CE, II, 3; ÊTRE, 1 et 4; SI, I, 4; QUIL, 2, 3, 4, 5.

II. VERBE AYANT PLUSIEURS SUJETS.

1. Plusieurs noms désignant un même être ou une même chose. Dans ce cas, le verbe est au singulier :

L'inventeur et le promoteur de ce procédé était un artisan.

2. Noms quasi-synonymes. Le verbe est souvent au singulier :

Sa crédulité et sa naïveté est incroyable (ou *sont incroyables*).

3. Mots constituant un ensemble.

Le verbe est ordinairement au singulier :

Écouter et se taire est parfois difficile. Une critique, une remarque, une simple allusion lui est insupportable (ou *lui sont insupportables*).

4. Sujets résumés par un mot. C'est ce mot qui commande l'accord :

Les cris, les pétards, les flonflons, tout ce vacarme est assourdissant.

5. Sujets reliés par ainsi que, avec, comme, de même que, etc. L'accord se fait tantôt au singulier, tantôt au pluriel (en général au singulier si les sujets sont séparés par une pause) :

Son frère, ainsi que sa sœur, est passionné de musique, ou son frère ainsi que sa sœur sont passionnés de musique. (V. AVEC. 2.)

6. Sujets reliés par ou, ni. L'accord se fait tantôt au singulier, surtout si l'on considère ces sujets comme des termes distincts ou opposés, tantôt au pluriel :

La réussite ou l'échec dépend du choix initial. Une erreur ou un défaut d'attention peut (ou peuvent) tout compromettre. Ni la douçeur, ni la menace ne peut (ou ne peuvent) le faire changer d'avis.

7. Pronoms personnels sujets. Si les sujets coordonnés par *et, ou, ni* ne sont pas de la même personne (donc comprennent des pronoms personnels), le verbe est au pluriel : la 1^{re} personne prévaut sur la 2^e et/ou la 3^e, et la 2^e personne prévaut sur la 3^e :

Pierre, toi et moi sommes d'accord sur ce point. Lui ou toi pouvez régler l'affaire. Ni lui ni moi n'y pouvons rien.

Le plus souvent, on reprend ces sujets par le pronom personnel de la personne qui prévaut :

Pierre, toi et moi, nous sommes d'accord sur ce point. Lui ou toi, vous pouvez régler l'affaire.

8. Sujet l'un et l'autre, l'un ou l'autre, v. UN, 5.

B. Accord de l'adjectif, v. ADJECTIF, 3.

V. Larousse de l'orthographe.

accourir

Ce verbe se conjugue soit avec l'auxiliaire *avoir*, soit avec l'auxiliaire *être* :

Les voisins ont accouru (ou *sont accourus*) *pour l'aider.*

accoutumer

1. Ce verbe est moins usuel que *habituier*, dont il est l'équivalent; son complément (nom ou infinitif) est ordinairement introduit par à :

On ne nous avait pas accoutumés à tant de précautions. Je suis accoutumé à ses caprices. Il s'est accoutumé à vivre en solitaire.

2. La construction *avoir accoutumé de* + infin. est archaïque :

Il avait accoutumé de répéter ce proverbe (usage courant : *Il avait l'habitude* [ou, plus rarement : *Il avait coutume*] *de répéter ce proverbe*).

adjectif

1. **Fonctions.** L'adjectif peut être

- épithète : *Un conducteur prudent* *ralentit*;

- attribut : *Le conducteur est* (ou *devient, reste, semble*) *prudent*;

- apposé, ou mis en apposition : *Le conducteur, prudent, ralentit.*

2. **Degrés.** On appelle « comparatif » d'un adjectif l'ensemble formé par cet adjectif et les adverbes *plus* (comparatif de supériorité) ou *moins* (comparatif d'infériorité), *aussi* ou *si* (comparatif d'égalité) :

Son jardin est plus long, moins large, aussi ombragé que le mien.

• On appelle « superlatif » d'un adjectif cet adjectif modifié par le *plus* (superlatif relatif) ou *très, fort, extrêmement*, etc. (superlatif absolu) :

Son jardin est le plus fertile, est très fertile. (V. MEILLEUR, PIRE, MOINDRE.)

3. **Accords.** L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou les noms) ou le pronom (ou les pronoms) auxquels il se rapporte :

Un grand fauteuil. Une grande table. Ces triangles sont égaux.

• Un adjectif se rapportant à plu-

sieurs noms de genre différent se met au masculin pluriel :

Une table et un fauteuil neufs. Une taille ou un poids excessifs. Les rues et le boulevard étaient déserts. Mais : Un bœuf et une vache laitière. Une revue ou un journal quotidien (l'adjectif ne se rapporte qu'à un seul des noms).

• On évite de préférence de placer un adjectif ainsi employé au masculin pluriel immédiatement auprès d'un nom féminin, du moins quand la prononciation du féminin de l'adjectif est différente de celle du masculin; on dit plutôt, dans l'usage surveillé, *une robe et un chapeau violets* que *un chapeau et une robe violets*.

• On met parfois au singulier deux adjectifs coordonnés par *et, ou*, se rapportant à un nom exprimé une seule fois au pluriel au lieu d'être répété : *les codes civil et pénal* (= le code civil et le code pénal).

• Pour d'autres accords particuliers de l'adjectif, v. *Larousse de l'orthographe*.

4. Place de l'adjectif épithète.

A. ANTEPOSITION. — Il existe une liste limitée d'adjectifs qui sont ordinairement placés avant le nom (antéposés); ces adjectifs n'ont le plus souvent qu'une ou deux syllabes : *beau, bon, grand, gros, vieux, joli, petit, mauvais*, etc. ; *un beau château*, et non **un château beau*.

B. POSTPOSITION. — Certains adjectifs sont toujours placés après le nom (postposés), en particulier :

• ceux qui sont issus de participes passés ou (moins systématiquement) de participes présents : *fatigué, approuvé, ravi, connu, clos, ambulante, casant*, etc. ; *un voyageur fatigué*, et non **un fatigué voyageur*; *les numéros gagnants* et non **les gagnants numéros*.

• ceux qui classent dans des ensembles en indiquant la nationalité, la religion, la catégorie administrative, technique, géographique,

sociale, etc. : *français, catholique, municipal, électrique* : le gouvernement français, et non **le français gouvernement*.

● ceux qui décrivent en indiquant une forme, une couleur : *triangulaire, sphérique, bleu, violet* : une robe bleue, et non **une bleue robe*.

C. ANTÉPOSITION / POSTPOSITION. — Un grand nombre d'adjectifs peuvent être soit antéposés, soit postposés selon des règles ou des tendances relevant de la grammaire proprement dite, du rythme, du sens ou de l'expressivité.

● Tout adjectif, même s'il est ordinairement antéposé, se place après le nom quand il est suivi d'un complément : *un bon repas* (et non **un repas bon*), mais un *repas bon pour des cochons*. S'il est coordonné à un ou plusieurs adjectifs, il peut être aussi postposé : *un repas bon et copieux*, mais l'antéposition des deux adjectifs est souvent possible : *un bon et copieux repas*.

● On évite de placer un adjectif long devant un nom d'une seule syllabe constituant la fin d'un groupe rythmique. On dit normalement *des cris bouleversants*, et non *de bouleversants cris*, mais *de bouleversants cris de détresse* est une construction usuelle, surtout dans un texte écrit.

● L'antéposition de l'adjectif indique parfois une qualité conçue comme inhérente : l'ensemble adjectif + nom exprime alors une notion globale, alors que la postposition exprime une représentation de la qualité ayant valeur distinctive :

Les courageux soldats ont été félicités (tous les soldats, qui sont auréolés de courage) / *Les soldats courageux ont été félicités* (seulement ceux des soldats qui ont montré du courage).

On peut constater que, dans de tels exemples, la modification de sens correspondant au changement de place de l'adjectif est importante.

● L'adjectif antéposé exprime souvent une vision subjective, une appréciation ; il se charge d'une valeur affective, par opposition à la vision objective, à la valeur descriptive de ce même adjectif postposé : un *pauvre homme* est un homme sur lequel je m'apitoie (même s'il est riche) ; un *homme pauvre* peut être objectivement déclaré tel sur des critères financiers. De même pour un *brave garçon* / un *garçon brave* ; *mon cher ami* / *du tissu cher*. Ce type d'opposition rend compte du sens dit « figuré » pris par certains adjectifs antéposés, par rapport au sens « propre » qu'ils ont en postposition : *une étroite obligation* / *une rue étroite* ; *un noir chagrin* / *du tissu noir* ; *de vertes remontrances* / *un ruban vert*. On voit par de tels exemples qu'on peut avoir affaire à deux sens nettement différents de l'adjectif. Souvent, l'antéposition est un trait de l'usage littéraire qui ajoute une simple nuance affective : les *vertes campagnes* sont certes de couleur verte, comme la *campagne verte*, mais en outre, le vert y est évocateur de fraîcheur, de paix.

1. Admettre que + indic. ou condt. Le verbe de la subordonnée dépendant de *admettre* est à l'indicatif quand *admettre que* signifie « convenir du fait que, reconnaître que » :

J'admets qu'on ne pouvait pas faire autrement. J'admets que ce serait surprenant.

2. Admettre que + subj. Le verbe de la subordonnée est au subjonctif quand *admettre que* signifie « prendre comme hypothèse que » ; c'est le cas en particulier aux formes *admettons, admettez que, en admettant que* :

Admettons qu'il ait eu un empêchement, il aurait tout de même pu prévenir. En admettant que nous acceptions, qu'est-ce que nous y gagnerons ?

● Le verbe de la subordonnée est aussi au subjonctif quand *admettre que* signifie « accepter, tolérer que,

consentir à ce que » ou « en venir à l'idée que » :

J'admets qu'on lui reconnaisse des circonstances atténuantes.

C'est souvent le cas quand *admettre* est à la forme négative ou interrogative ou dans un contexte restrictif :

Je n'admets pas qu'on mette ma parole en doute. Comment pouvez-vous admettre qu'on agisse ainsi à votre égard ? J'ai peine à admettre qu'on soit aussi négligent. Il est difficile d'admettre qu'on ne tienne pas compte de cet argument.

1. Les adverbes sont des mots en principe invariables (voir cependant n° 3 et TOUT, 7 et 13). On peut distinguer des adverbes circonstanciels (manière, lieu, temps, cause, etc.) : *ainsi, facilement, là, toujours, pourquoi*, etc. ; des adverbes de quantité et de négation : *très, beaucoup, ne... pas*, etc. ; des adverbes d'opinion et modalisateurs : *oui, non, peut-être, probablement*, etc. ; des adverbes de liaison : *puis, ensuite*, etc.

• Les adverbes, comme les adjectifs, peuvent avoir des formes de comparatif : *plus facilement*, etc., ou de superlatif : *le plus facilement ; très facilement*.

2. Adverbes en *-ment*. Un grand nombre d'adjectifs ont un correspondant adverbial en *-ment* : un travail facile → il travaille *facilement* ; une légère différence → un résultat *légèrement différent*, etc.

• Ces adverbes se forment en principe par addition du suffixe *-ment* au féminin de l'adjectif ; cependant certaines formations sont particulières. (V. Larousse de l'orthographe.)

• Tout adjectif ne donne pas lieu à la formation d'un adverbe en *-ment* couramment employé. Des mots comme **geignardement, *clairvoyamment*, pourtant formés régulièrement sur *geignard, clairvoyant*, ne sont pas en usage. En cas de doute, il est prudent de s'assurer grâce à un diction-

naire du caractère usuel d'un adverbe en *-ment*. On peut employer un complément de manière au lieu de l'adverbe, par ex. *d'un air geignard, avec clairvoyance*.

• Le sens d'un adverbe en *-ment* correspond souvent à un seul des divers sens de l'adjectif ; par ex., *vertement* correspond au sens de *vert* dans une expression comme *de vertes réprimandes*. Parfois même le sens de l'adverbe en *-ment* est différent de celui de l'adjectif : *incessamment* signifie seulement aujourd'hui « d'un instant à l'autre, très bientôt », alors que *incessant* signifie « continu, qui ne cesse pas ».

• L'abus des adverbes en *-ment* risque d'alourdir les phrases. C'est pourquoi, par exemple, au lieu de *incroyablement rapidement*, on dira plutôt *avec une incroyable rapidité*.

3. Adjectifs employés adverbialement. Un certain nombre d'adjectifs, en général courts, peuvent s'employer comme adverbes :

Ces fleurs sentent bon. Nous avions vu juste. Ces paquets pèsent lourd.

Quand pour un même adjectif il y a possibilité d'emploi adverbial et formation d'un adverbe en *-ment*, en principe les deux adverbes ne sont pas interchangeables : on dit *s'élever haut, parler haut*, mais *revendiquer hautement un droit ; voir clair*, mais *voir clairement la situation ; boire sec*, mais *répondre sèchement*, etc.

• Quelques adjectifs employés adverbialement sont variables en genre et en nombre :

Une fenêtre grande ouverte (= ouverte en grand). *Des fleurs fraîches écloses* (= récemment écloses). *Elle est bonne dernière* (= tout à fait dernière).

4. Place. Un adverbe modifiant un verbe se place ordinairement après ce verbe ou, aux formes composées, après l'auxiliaire :

Je vous approuve complètement. J'avais totalement oublié ce détail.

Il travaille beaucoup. Il a beaucoup travaillé. Il ne vient jamais. Il n'est jamais venu.

- Cependant un adverbe peut souvent se placer après le participe :

*Elle avait oublié **totalem**ent ce détail.*

C'est même la seule place possible pour certains adverbes, notamment de lieu ou de temps :

*Il est allé **ailleurs**. Je me suis couché **tard**.*

- Un adverbe modifiant un adjectif ou un autre adverbe se place ordinairement avant lui :

*Un résultat **complètement** faux. Un arbre **toujours** vert.*

- Un adverbe modifiant un participe se place tantôt avant lui, tantôt après lui :

*Un terrain **récem**ment acquis ou acquis **récem**ment.*

affaire

1. Avoir affaire à/avec. La construction avec *à* est la plus usuelle.

- *Avoir affaire à qqn*, c'est se trouver en rapport avec lui, avoir à lui parler :

J'ai eu affaire à un employé très serviable.

- *Avoir affaire à qqch*, c'est avoir à s'en occuper, être en présence de cela :

Nous avons affaire à un problème très délicat.

- *Avoir affaire avec qqn* s'emploie parfois avec le même sens, mais on prend plutôt cette construction au sens plus particulier de « avoir à traiter, à débattre une affaire avec quelqu'un » :

J'ai rendez-vous avec le notaire : j'ai affaire avec lui au sujet de cette vente.

On écrit aussi *avoir à faire à* ou *avec*.

2. Qu'ai-je affaire de + n. ou infin. ? Cette expression, qu'on écrit aussi *Qu'ai-je à faire de... ?*, est de

l'usage soutenu et marque l'indifférence ou le refus :

Qu'ai-je affaire de ses conseils ? (usage très familier : *Ses conseils, j'en ai rien à faire*). *Qu'avons-nous à faire de perdre notre temps en palabres ?*

(complément d') agent

1. Le complément d'agent d'un verbe passif (qui serait sujet de la phrase active correspondante) est introduit ordinairement par la préposition *par* :

*La séance était présidée **par le ministre*** (actif : *Le ministre présidait la séance*).

2. Parfois ce complément peut aussi être introduit par la préposition *de*, par exemple :

- quand le verbe passif exprime plutôt l'état que l'action en cours :

Le sol était couvert d'une couche de neige ;

- en particulier avec des verbes exprimant

- un sentiment (*aimer, haïr, préférer, craindre, redouter*, etc.) :

*Il était détesté **de tous*** (ou *par tous*).

- une opération de l'esprit (*comprendre, ignorer, oublier*, etc.) :

*Un texte de loi ignoré **de*** (ou *par*) *la plupart des gens*.

- quand le verbe indique une situation dans l'espace (*entourer* = être autour de, *précéder* = être devant, *accompagner* = être auprès de, etc.) :

*La voiture présidentielle était précédée (entourée, suivie, etc.) **de motards*** (mais : *était protégée par des motards*). *Le clocher est surmonté d'une girouette* (= une girouette est au-dessus).

- Les mêmes principes s'appliquent au complément d'agent dans des constructions à l'infinitif avec *se laisser* et *se faire* :

*Il s'est fait détester **de*** (ou *par*) *tout le monde*. *Il s'est fait accom-*

pagner de (ou *par*) **son secrétaire.**

3. **Faire, laisser** + **infin. par/à.** En principe :

● Si l'infinitif introduit par *faire* ou *laisser* a un complément d'objet direct, le complément d'agent peut être introduit par *par* :

Il faut faire établir un devis par un architecte. Ne laissons pas prendre nos places par des resquilleurs.

Il est souvent aussi introduit par *à*, ou, si c'est un pronom personnel, il prend les formes *me, te, nous, vous, lui, leur* :

On a fait écouter ce disque aux enfants. On leur a fait écouter ce disque. Il a laissé deviner ses projets à son interlocuteur. Il lui a laissé deviner ses projets.

Enfin, avec *laisser* (mais non avec *faire*), l'agent peut aussi être construit sans préposition :

Ne les (ou leur) laissons pas prendre nos places. Ne laissons pas des resquilleurs prendre nos places. Je le (ou lui) laisse diriger les opérations. Je laisse Pierre diriger les opérations.

● Si l'infinitif n'a pas de complément d'objet direct, l'agent est construit sans préposition :

L'architecte fait travailler les maçons. Faites-le venir. Laissez passer les gens pressés. Laissez-le parler.

4. Le pronominal passif (v. PRONOMINAL) ne reçoit pas de complément d'agent. On ne dit pas **Ces poteries se fabriquent en Provence par des artisans* ; on peut alors employer le passif proprement dit (*sont fabriquées par*).

agir

1. En agir, au sens de « se conduire (de telle ou telle façon) » est une locution littéraire analogique de la locution archaïque *en user* :

Est-ce ainsi qu'il en agit avec ceux qui l'ont aidé ?

2. S'agir se conjugue avec l'auxiliaire *être*, comme tous les verbes pronominaux :

Quand il s'est agi de payer (et non **quand il s'a agi* ou **quand il a s'agi*).

● *Il s'agit que* + subj. s'emploie parfois, au sens de « il faut que », au lieu de la construction infinitive, quand on veut exprimer le sujet :

Il s'agit que vous ne commettiez pas d'erreur (ou Il ne s'agit pas que vous commettiez d'erreur). Il s'agit que tout le monde soit bien d'accord.

● *Il s'agit que* + indic. est de l'usage très familier, au sens de « il s'agit du fait que » :

Tu crois toujours qu'on t'en veut : il ne s'agit pas de ça. Il s'agit que tu es toujours en retard (= la vérité c'est que).

3. S'agissant de + n. ou **infin.** est de l'usage soutenu ou administratif, au sens de « puisqu'il s'agit de, quand il s'agit de » :

S'agissant d'un accident du travail, vous avez droit à une indemnité. Je demande à réfléchir, s'agissant d'engager une telle dépense.

aider

1. Aider (à) qqn (à + infin.) / aider (à) qqch, à + infin. On dit normalement *aider quelqu'un*, mais l'ancienne construction *aider à quelqu'un* se rencontre parfois encore, surtout avec *lui* ou *leur* comme complément :

Je les ai aidés à finir ce travail ou, plus rarement : Je leur ai aidé à finir ce travail. On l'a un peu aidé, ou On lui a un peu aidé.

● On dit ordinairement *aider à quelque chose* (= le faciliter, le favoriser) :

Ces notes aident à la compréhension du texte (ou à comprendre le texte).

Toutefois, l'usage courant admet parfois l'omission de la préposition *à* devant un nom de chose :

Des comprimés qui aident la digestion. La chaleur risquait d'aider l'épidémie.

2. Aider (qqn) à ce que + subj. Si la construction infinitive est impossible après *aider*, on peut avoir une subordonnée au subjonctif avec *à ce que* :

Cette précaution aidera à ce que tout aille bien.

Par ailleurs est aujourd'hui tout à fait courant pour indiquer un changement de point de vue :

Ce produit est excellent; il a par ailleurs l'avantage d'être économique (= en outre, d'autre part).

D'ailleurs indique une considération qui vient à l'appui de l'idée précédemment exprimée :

C'est là un résultat normal, d'ailleurs tout le monde s'y attendait (= au reste, du reste).

1. Aimer que + subj. / aimer (à, de) + infin.

● Si le sujet du verbe de la proposition dépendant de *aimer* est différent du sujet de *aimer*, cette proposition est une complétive par *que* au subjonctif :

J'aime qu'on soit franc.

● Si le sujet est le même, la proposition dépendant de *aimer* prend la forme d'un infinitif :

J'aime être franc. Il aimait se promener le soir.

● **Aimer à + infin.** est une construction plus rare, de caractère un peu plus soutenu :

Il aimait à se promener dans ces sous-bois. On dit j'aime à croire, j'aime à penser que... (= j'espère que...).

● **Aimer de + infin.** est archaïsant :
Il eût aimé d'être célèbre (usage

courant : *Il aurait aimé être célèbre*).

2. Aimer à ce que + subj. est une variante, parfois critiquée, de *aimer que* :

J'aime à ce qu'on soit franc. Il aime à ce qu'on s'occupe de lui.

3. Aimer mieux, autant + infin. ... que (de), plutôt que (de) + infin. L'infinitif employé comme deuxième terme d'une comparaison exprimée par *aimer mieux, aimer autant* peut être introduit par *que de, plutôt que de*, ou, un peu moins couramment, par *que, plutôt que* :

J'aimerais mieux tout abandonner que de recommencer (ou *plutôt que de recommencer*). *J'aime mieux lire que jouer aux cartes* (ou *plutôt que jouer aux cartes*).

Il semble que la construction avec *de* soit plus ordinairement employée pour exprimer un choix exclusif, c'est-à-dire éliminant un des deux termes, et la construction sans *de* pour exprimer un goût préférentiel.

4. Aimer mieux que... que (si) ..., v. QUE, 7, et SI, 5.

5. Aimer (bien) quand + indic. est une construction familière à peu près équivalente à *aimer (bien) que + subj.*, mais insistant un peu plus sur la satisfaction produite éventuellement par une constatation :

J'aime quand tout est en ordre.

1. Avoir l'air + adj. Cette locution est un équivalent de *sembler* ou de *paraître*; elle est d'un usage un peu plus courant que ces deux verbes. L'adjectif s'accorde en général avec le sujet :

Elle a l'air inquiète.

Une phrase comme *Elle a l'air inquiet* n'est sans doute pas exclue, mais un tel accord avec le mot *air* n'est vraiment usuel que quand *air* est suivi d'un complément ou d'une proposition relative :

Elle a l'air inquiet d'une personne égarée. Elle a l'air inquiet que vous lui connaissez.

● On dit toujours *elle a un air inquiet, insouciant*, etc. (Il n'y a plus locution verbale.)

1. Alentour est un équivalent un peu soutenu de « autour, aux environs » :

On découvre le château et le parc qui s'étend alentour. Se promener dans les bois d'alentour (usage courant : *des environs*).

2. Alentour de (ou à l'entour de) est archaïsant :

Mettre une clôture alentour de la maison (usage courant : *autour de la maison*).

3. Les alentours (de qqch) est un peu moins courant que *les environs (de qqch)* :

Les alentours de la ville sont pittoresques. Visiter les alentours. Il est arrivé aux alentours de dix heures.

1. Je vais / je vas. La forme *je vas* est populaire ou régionale ; c'est un des traits du langage parfois prêté conventionnellement aux paysans.

2. Je suis allé / J'ai été. Les formes composées de *être* remplacent très souvent celles de *aller* dans l'usage courant, sans différence de sens :

J'ai été (ou *je suis allé*) *en vacances en Italie. Il avait été* (ou *il était allé*) *se promener.*

● L'emploi du passé simple de *être* au lieu de celui de *aller* a une valeur littéraire très accusée :

Chacun fut se coucher (usage courant écrit : *Chacun alla se coucher*, et oral : *Chacun est allé se coucher*).

● Quand *aller* signifie « se porter, être dans tel ou tel état », les seules formes

possibles aux temps composés sont celles du verbe *être* :

Ça commence à aller mieux, mais ça a été plutôt mal (et non **c'est allé plutôt mal*).

3. Aller au dentiste. Cette construction est de l'usage familier. On dit, dans un usage plus surveillé :

Aller chez le dentiste, chez le coiffeur, chez le boucher, etc.

On dit couramment : *Aller au juge de paix* ou *devant le juge de paix*.

4. Aller + infin. *Aller* peut s'employer au présent ou à l'imparfait de l'indicatif comme auxiliaire de futur devant un infinitif. En principe, il exprime le futur proche par rapport au présent ou au passé :

La séance va commencer (= la séance commencera bientôt, d'un instant à l'autre). *Je vais avoir terminé* (= j'aurai bientôt terminé). *J'allais vous le demander.*

On peut parfois employer à peu près indifféremment le futur simple ou *aller + infin.*, surtout avec une indication de temps :

Je reviendrai bientôt ou *Je vais revenir bientôt.*

● *Aller* auxiliaire peut s'employer devant *aller* verbe de mouvement :

Je vais aller chez lui.

Une phrase comme *Il allait aller à la gare* n'a rien d'anormal ; on peut cependant juger préférable de dire, par exemple :

Il était prêt (ou *il se disposait*) *à aller à la gare*, etc.

5. Aller pour + infin., v. POUR, 5.

6. Ne va pas, n'allez pas + infin. est un renforcement de la défense ou de la recommandation négative :

Ne va pas t'imaginer que ça me fait plaisir! (= ne te l'imagines surtout pas). *N'allez pas ébruiter cette affaire!* (= gardez-vous-en bien).